Médiation Mammifères sauvages

Rencontre régionale Médiation Mammifères Sauvages 23 avril 2022 – visio

Compte-rendu

Au programme:

- · tour de « table » (synthétique)
- · (re) présentation (succinte) (Catherine Caroff)
 - SOS, Refuges Chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre
 - fonctionnement du réseau des médiateurs
 - améliorer le fonctionnement du réseau vos propositions
- · zoom sur la médiation Blaireau
 - Questions fréquentes et réponses possibles (Catherine Caroff + tous)
 - présentation du cas de St Cadou par Florian Barths
- · SOS chauves-souris : les questions les + fréquentes sur les chauves-souris et les réponses possibles (tous)
- · la médiation dans l'océan indien par Pauline Malandin (Gpe Chiros océan indien)
- · la situation en 2022 des acteurs de la médiation et du soin en Bretagne + projets par Aline Moulin

1 - SOS Mammifères

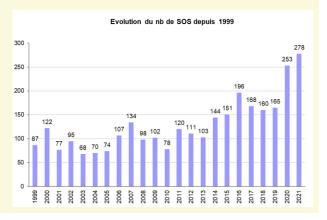


Définition du « SOS mammifères »

- Les SOS Mammifères sont des demandes spontanées, variées et qui tombent aléatoirement
- C'est un service gratuit
- ils concernent des questions de cohabitation entre l'Homme et la faune sauvage
- Quelques chiffres en 2021 :
 - Maison de la Chauve-souris/Amikiro ~ 1000 demandes
 - Base de saisie en ligne GMB : on a dépassé les 250 appels (et le réseau a réalisé 39 visites)
 - LPO, Bretagne Vivante : nous n'avons pas les chiffres mais ils en font énormément aussi
 - et de nombreuses associations locales, bureaux d'étude ou collectivités font de la médiation

Le nombre de demandes annuel est donc très difficile à évaluer, mais certainement conséquent. Le graphique ci-contre montre l'évolution du nombre de SOS enregistrés dans la base du GMB depuis 1999. On constate une forte augmentation récente.

Les chiffres présentés dans les pages qui suivent concernent donc <u>exclusivement les demandes recensées dans la base maintenue par le GMB</u>, et ne sont pas à être pris comme un bilan régional complet.



Des renforts exceptionnels en 2021





En 2021, nous avons bénéficié de l'aide exceptionnelle de deux CDD embauchés par le GMB :

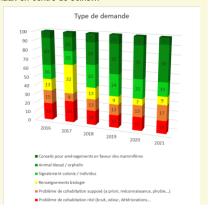
- Aline Moulin (gauche), qui nous a sérieusement prêté main forte pour les SOS de juillet à octobre
- Lucie Golfier (droite), qui a travaillé à la remise en ordre de la base de données sur les Refuges pour les Chauves-souris et les Havres de Paix pour la Loutre, et qui a mené une enquête auprès des 300 signataires, pour mieux connaître leurs attentes et leurs expériences (et parfois tout simplement les retrouver!).

Merci à toutes les deux pour l'aide qu'elles ont apporté à la protection des mammifères par le biais d'une cohabitation harmonieuse avec l'Humain.

Depuis plusieurs années, les demandes répertoriées dans la base du GMB émanent essentiellement de 3 départements (22, 29 et 44). On peut penser que la présence d'Amikiro jusqu'à l'été 2021, structure morbihannaise bien identifiée du public car possédant un musée, a concentré les demandes de ce département. L'Ille-et-Vilaine, loin de la base historique du GMB, bénéficiant probablement quant à elle des compétences de l'antenne brétilienne de Bretagne Vivante. On remarque un pic finistérien en 2021, probablement généré par la présence de la finistérienne Aline Moulin, connue du public et intervenue essentiellement dans ce département, générant des Refuges pour les chauves-souris et autres articles de presse.

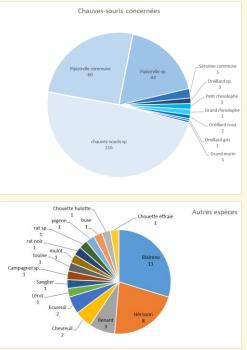
Concernant le type de demande, on remarque depuis quelques années une augmentation des appels dits « positifs » (souhait de cohabitation, signalement de colonies ou d'individus...) mais surtout des appels pour un animal blessé ou orphelin. L'évolution de ce dernier type d'appel étant d'ailleurs parfois problématique, le public intervenant parfois trop rapidement pour « ramasser » un animal que sa mère (dans le cas d'un jeune) serait venue récupérer. Une des importantes tâches de la médiation pour les années à venir consistera donc à bien traiter ce genre de demandes, de façon à limiter le nombre d'arrivées d'animaux en centre de soins...





Depuis quelques années, la grande majorité des appels concerne les chauves-souris (plus de 90 % jusqu'en 2020), avec une majorité d'espèces « anthropophiles » (quand elles ont pu être identifiées : déplacement, photos etc.). Depuis l'été 2021, on observe une augmentation des demandes relatives au Blaireau (corroboré plus que largement par le début de saison 2022!), due essentiellement au fait que depuis 2021, les fédérations de chasse conseillent aux gens d'appeler le GMB (et sûrement les autres APN).





Il est donc très probable que la tâche de médiation continue à s'amplifier. Tous les nouveaux bénévoles sont les bienvenus pour nous aider.

Signalez votre souhait de participation à <u>catherine.caroff@gmb.bzh</u>. Débutants bienvenus !

2 – Refuges pour les chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre







Les outils



- Cet engagement volontaire de la part d'un propriétaire repose sur une convention, qui comprend :
- des engagements « obligatoires » (maintenir l'habitat a minima ainsi que les gîtes existants, pas de pesticides au jardin etc.)
- des propositions pour aller + loin : aménagements pour l'accueil des mammifères, chiroptière, catiche artificielle, animation etc.)



- C'est une action volontaire de la part d'un propriétaire (on ne peut pas l'imposer)
- Qui peut signer ? : tout propriétaire : particulier, collectivité, association. En cas de locataire, ce dernier signe aussi.

Intérêts

1. Protection

- Très facile à mettre en place
- Loutre et chauves-souris = entrée pour protéger milieux, faune et flore.
- Protège l'existant et les potentialités

2. Sensibilisation

- Des propriétaires, de leur entourage... et du voisinage (effet « tache d'huile »)
- Rôle des panneaux (facultatifs)





3. Autres

- Le réseau de conventions constitue aussi un réseau d'observateurs, qui peuvent réaliser des actions du type comptage de chauves-souris communes
- Engagement de certains propriétaires dans d'autres actions naturalistes





Intérêts et inconvénients

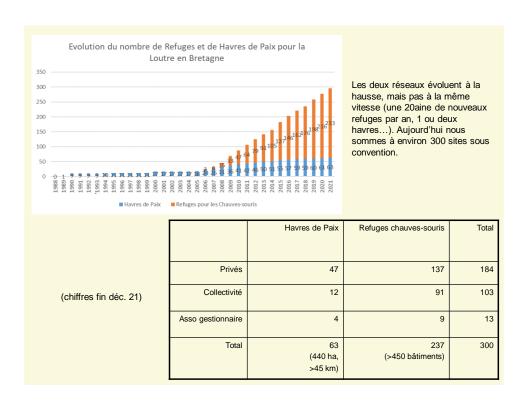


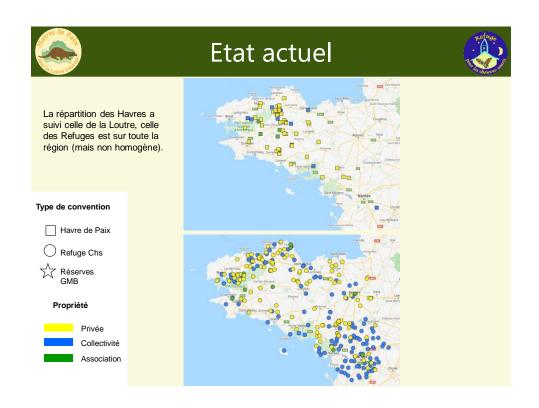
Inconvénients

- Non opposable
- Repose sur la confiance => fragilité
- Cas de vente, décès : l'association n'est pas informée
- Pas de logique conservatoire (opportunités) => réseau hétéroclite.
- Volontariat => certaines motivations discutables (=> refus de candidatures ?)
- Repose sur un réseau de bénévoles. Or ceux-ci sont répartis d'une façon inégale sur le territoire breton.









Nouveauté : les Obligations Réelles Environnementales

Définition

Le GMB mène actuellement sa première expérience d'ORE (chez un particulier dans le Morbihan). Cette démarche très nouvelle et avec très peu de jurisprudence soulève de nombreuses questions. Il sera décidé à l'issue de cette expérience si (et comment) l'outil continuera à être utilisé à l'avenir.

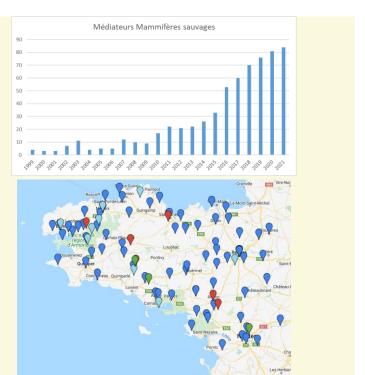
3 – Autres facettes proches de la médiation :

- <u>Animations</u>: les Nuits de la Chauve-souris (ou les autres animations) sont une occasion d'informer sur les mammifères, ce qui désamorce en quelque sorte les problèmes éventuels de cohabitation. Et dans la plupart des cas, des personnes viennent en outre vous trouver à la fin de l'animation pour vous parler de leur cohabitation avec certains animaux...
- <u>Stands</u>: de la même manière, la tenue de stands est l'occasion d'informer en amont des éventuels problèmes et de répondre aux questions ou de prendre contact pour une visite nécessaire chez des requérants.

Pour ces actions, nous avons besoin de bras! Nous participons à Natur'Armor tous les ans, les bénévoles sont bienvenus pour nous aider à tenir le stand... et/ou à proposer de tenir un stand GMB de façon autonome lors d'autres événements (locaux ou régionaux). Et bien sûr, chaque bénévole peut organiser une nuit de la Chauve-souris dans sa commune. Succès et moment sympathique garantis! Les salariés sont là pour vous fournir du matériel / diaporamas / plaquettes etc.

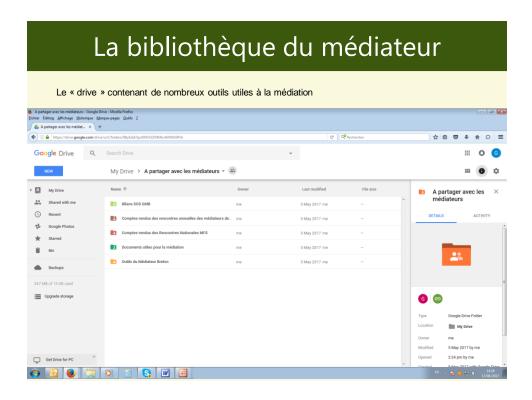
4 – Le réseau des médiateurs

Plus de 80 bénévoles sont officiellement inscrits, mais attention à ce chiffre impressionnant, certaines personnes ayant déménagé depuis ou n'ayant plus le temps de faire de la médiation, sans nous en avoir nécessairement informés. En outre, la majorité des SOS tombent l'été, saison à laquelle on a en permanence une partie des gens absents... donc ce n'est pas aussi simple que ça paraît!

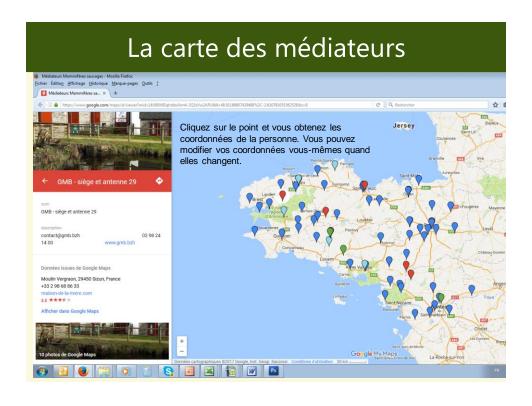


5 - Les outils à disposition du médiateur











SOS: base de saisie en ligne

La base de saisie en ligne est pour l'instant structurée en 2 parties (premier contact et visite des lieux) mais les bénévoles demandent à ce que la structure se simplifie et ne comporte qu'une parie. Ceci va donc être modifié prochainement.





En préparation :

Pour pallier la déferlante de SOS à laquelle on s'attend cet été, outre la proposition de deux de nos bénévoles évoquée + tard, des pages du site internet du GMB sont en cours de création pour le public :

- Conseils accueil chauves-souris, conseils pose nichoirs
- Conseils catiches pour la Loutre
- Pb de cohabitation blaireau
- Foire aux questions SOS chauves-souris ?

Nous avons bien conscience que ces outils devraient déjà être en ligne vu la date et faisons le maximum pour que ce soit opérationnel le plus rapidement possible.

La médiation au niveau national

Deux rencontres nationales de la médiation Faune Sauvage ont eu lieu en 2015 et 2017, et la 3ème édition est prévue pour la fin de l'année 2022.



6 - discussion

Propositions d'amélioration du fonctionnement du réseau :

Gwennina Le Houédec (BV 35) nous relate les rencontres mensuelles des médiateurs chauvessouris qui ont lieu tous les mois à la MCE à Rennes.

Pascal Meunier propose également de faire des rencontres plus locales.

Nous allons donc tenter, en plus de la rencontre régionale (qui pourrait rester distancielle puisqu'elle permet une importante participation... avec des gens de loin éventuellement, comme ce jour avec la participation de Pauline Malandain du Groupe Chauves-souris Océan Indien!), de faire une rencontre par département et par saison. Sans garantir une mise en place pour tous les départements dès 2022 étant donné le plan de charge des salariés s'ils doivent être mis à contribution pour l'organisation...

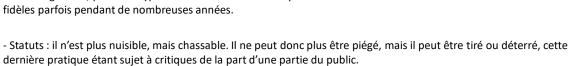




Zoom sur la médiation Blaireau

- Présentation du Blaireau
 - Silhouette particulière, facilement identifiable
 - Répartition : partout en Bretagne sur la carte, mais de fait irrégulièrement dense... Plus dense à l'ouest. Lié au bocage, aux vallées boisées etc.
 - Se nourrit de lombrics, insectes, mollusques, amphibiens..., bulbes, tubercules, fruits, baies...
 - Démographie lente
 - Organisation sociale très élaborée
 - Terriers souvent situés au niveau des ruptures de pente.

Plusieurs gueules, plusieurs types de terriers. Les animaux y sont fidèles parfois pendant de nombreuses années.





Chez les particuliers

Les griefs essentiels contre le Blaireau sont les suivants :

- Des trous dans la pelouse (c'est le grief essentiel): ils font en général environ 5 cm de large / haut. Un « labourage » du terrain n'est pas le signe du Blaireau mais du Sanglier.
- Plantes à bulbes prélevées (+ rare)
- Gueules de terrier (rarissime dans les jardins). Souvent, les gens en connaissent la présence dans le bois d'à côté etc.
- Tuberculose bovine (peu entendu)









Propositions de réponses

(Cette unbringe ext rédigée grâce à pusieurs sources : Laetitia Duhil (médiatrice Blaireau à la LPO Alsace), Alain Gromas (Vinamor Nature / GMB, expérimenté en Cohabitation Blaireau en banileux de Saint-Brieux), et plusieurs collègues ave qui des échanges ont eu lieu sur le sujet grâce à la liste nationale de la médiation : la LPO PACA, Le Tétras Libre, Nature 17, Laurent Arthur (Museum de Bourges) etc. et enfin la littérature de nos collègues : plaquettes GMHL, STEPM, LPO Alsace/GEPMA)

Déplacer ou tuer les blaireaux ?

Le premier réflexe de beaucoup de requérants est de contacter les chasseurs. Dans le but donc de se débarrasser du pb de façon radicale. Mais depuis 2021 les fédérations de chasse demandent au public de contacter le GMB (et probablement d'autres APN). D'où une demande en explosion relatifs à des pb de cohabitation avec cette espèce.

- « Psychologiques » (à utiliser en fonction de la personne... si on sent que c'est possible)
 - On peut tenter de faire prendre conscience que vivre à la campagne veut dire avec la nature et les animaux qui la peuplent
 - Parler de la perte générale de biodiversité. Dire que l'espèce est protégée dans de nb pays européens.
 - Intéresser les gens à l'animal (organisation sociale, biologie, voire beauté) (avec certaines personnes seulement). Faire suivre des Plaquettes (liens)

Mesures simples :

- Arrosage : le Blaireau préfère les terrains arrosés, car les vers de terre y seront plus nb et plus près de la surface
- Tonte: le Blaireau préfère les terrains tondus, car la nourriture est plus facile à chercher, et car certains coléoptèes y pondent. Les blaireaux sont friands de larves de hannetons etc. Le pb est donc normalement temporaire. C'est aussi dans les terrains tondus que le pb se voit le mieux.
- Paillage: Alain Gromas a remarqué que du paillage au pied des arbres par exemple attire le Blaireau, qui va y chercher de la nourriture

Une fois ceci exposé, les personnes peuvent se dire « tiens je vais moins arroser/tondre » etc., ce qui sera mieux également pour la planète!

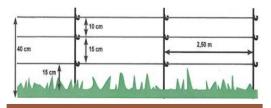
Olfactives

On trouve de nb produits en vente (Verlina®, Repulspare® tous les 2 à 3 jours pendant 1 mois), oléosine de piment. L. Duhil nous conseille de mettre ces produits sur des bandes de tissus 100 % coton. On peut citer aussi l'urine masculine (pas cher! C'est la testostérone qui rebute le Blaireau. Donc mesdames, inutile de participer!). Lors des rencontres nationales de la médiation, il a également été évoqué les crottes de lions comme peu appréciées du Blaireau! (petit partenariat avec un zoo!)



- Physiques

- Grillages (à enterrer avec retour), filets « à moutons » amovibles
- Si on a déjà du grillage mais que le Blaireau passe : vérifier et boucher les trous éventuels
- Fils électriques: attention vu le format du Blaireau, il faut mettre le 1^{er} fil très bas (15 cm), puis 2 autres à 30 et 40 cm. Les piquets doivent être rapprochés (2 m 50 voire moins en cas de terrain accidenté) et la clôture bien entretenue (débroussaillage). C'est la méthode qui semble la + efficace
- Si la personne vous rétorque que c'est trop cher car son terrain fait 2000 m2 (classique en campagne!),
 - vous pouvez le faire réfléchir à une zone de son jardin qu'il veut « protéger » (en général zone d'agrément et potager), ce qui réduit énormément la longueur de fil. Le + souvent il sont OK pour partager le reste avec la faune. Si c'est un pb de prélèvement de plantes à bulbes, il faut protéger ces dernières.
 - outre la limitation dans l'espace, on peut aussi penser à une limitation dans le temps : l'électricité ne peut être mise dans le fil que la nuit.



Mesures idéales d'une clôture efficace contre l'intrusion de blaireaux

- <u>Lumière</u>: un requérant m'a dit avoir commencé à utiliser une lampe qui se déclenche lors de passages (humains, animaux...) avec un effet assez intéressant (mais à confirmer).
- Chiens: L. Duhil nous signale que les chiens peuvent avoir un effet dissuasif pour les Blaireaux. Sauf que s'ils sont attachés, le Blaireau a vite fait de sentir que le chien ne représente pas de vrai danger. Mais laisser son chien dehors la nuit non attaché n'est pas vraiment conseillé, ou alors dans un terrain très bien clôturé (où il n'y aura pas de bp de Blaireau!)

Autres acteurs (collectivités, services routiers...)





Pas pour les particuliers!

Certaines collectivités viennent à nous pour des problèmes de cohabitation avec le Blaireau entraînant des problèmes de sécurité et/ou ayant un enjeu financier important.

Ex ci-contre : effondrement d'une petite route dans le Morbihan.

Solution proposée par le GMB: expulser le Blaireau, l'environnement immédiat offrant de nombreuses possibilités de terrier présentant moins de problèmes.

Utilisation de Clapets anti-retour : l'animal peut sortir mais plus entrer

Précautions :

- Cette méthode ne doit être utilisée qu'en dernier recours
- en dehors de la période de reproduction et d'élevage (février-juin)
- Il faut faire un suivi pour confirmer le départ des animaux avant les travaux
- s'assurer la présence d'espaces favorables à proximité pour l'installation d'un nouveau terrier
- Inutile d'en parler aux particuliers...



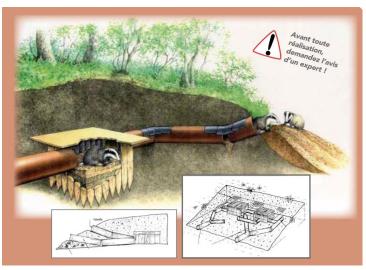


Autre exemple (22) : problème de terrier sous un sentier côtier de randonnée

Solution apportée par le GMB et la collectivité : information touristes, suivi, platelage éventuel si nécessaire. Pas de délogement.



Exemple en Alsace : collaboration LPO/GEPMA et SNCF pour délogement de blaireaux et terrier artificiel de substitution





Le Blaireau et l'agriculture

Griefs des agriculteurs :

- Dégâts (maïs...). Attention les dégâts du Sanglier peuvent être imputés au Blaireau. Celui-ci fait des dégâts beaucoup plus limités (plus petit animal et qui cherche sa nourriture souvent seul)
- Danger pour les engins agricoles
- ex. Alsace: un poste de médiation spécialisé sur le Blaireau a été mis en place (GEPMA / LPO Alsace) pour remédier aux problèmes de cohabitation avec le Blaireau dans le vignoble (enjeu économique)

Ex. St Cadou (29): Florian Barths nous relate le cas de maraîchers bio de St Cadou (29), dont la ferme se situe au cœur d'un environnement exceptionnel (bocage dense, vallées boisées, nombreuses blaireautières actives, etc.) qui ont eu la visite de blaireaux dont les dégâts occasionnés furent estimes à 10 000 € sur 3 années.

Les attaques correspondent en général à des périodes de sécheresse, les carottes, maïs doux et patates douces ont particulièrement été touchés... des cultures à fortes valeur ajoutée, en plein champ et en serre, proches d'habitations et des chiens au sommeil profond!

Florian est intervenu plusieurs fois pour vérifier qu'il s'agissait bien de blaireaux, d'autres "ravageurs" potentiels étant présents sur ce territoire (pièges photos, pistages...), confirmant l'auteur des méfaits.

Plusieurs pistes ont été envisagées pour les repousser (olfactives, physiques...). L'électrification n'a pas bien fonctionné et l'urine masculine non plus. La mise en place n'a pas été forcément aisée.

Finalement, le problème s'est arrêté dans le courant de l'été 2021. Depuis, d'autres attaques récentes (printemps 2022 sec...) ont été observées sur les carottes des maraîchers voisins, une réunion avec les chasseurs locaux et leur médiatrice faune sauvage a débouché sur des pistes intéressantes, sans "régulation"...affaire à suivre!



3 – Médiation Chauves-souris



SOS chauves-souris : les questions les + fréquentes sur les chauves-souris et les réponses possibles

Faute de temps, cette discussion a été abrégée, sous la forme d'une présentation impromptue et en quelques mots, par les participants volontaires, de ce qu'est la médiation chauves-souris en Bretagne, et ce à l'intention de Pauline Malandain du Groupe Chauves-souris de l'Océan Indien, qui s'apprête à faire de même pour la Réunion.

La présentation de la « foire aux questions » du SOS chauves-souris peut être lue dans le <u>compte-rendu de la rencontre 2011 des médiateurs</u>.

4 – Médiation Chauves-souris Réunion – Pauline Malandain - GCOI



Vous trouverez ci-après le diaporama de Pauline, sans les discussions qui en ont découlé. Faute de temps suffisant pour approfondir vraiment la réflexion sur les quelques cas (difficiles) présentés dans ce diaporama, une deuxième « entrevue » à distance va de toute façon être nécessaire... à suivre donc !







3 espèces identifiées à La Réunion, dont 2 en milieu bâti :

- Petit Molosse de La Réunion (Mormopterus francoismoutoui)

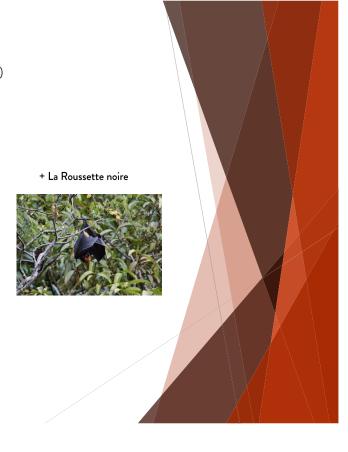




- **Taphien de Maurice** (*Taphozous Mauritianus*)

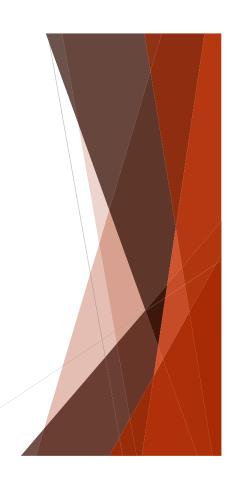








Le réseau Sauv'Souris



Quelques chiffres...

-> 85 appels en 2021

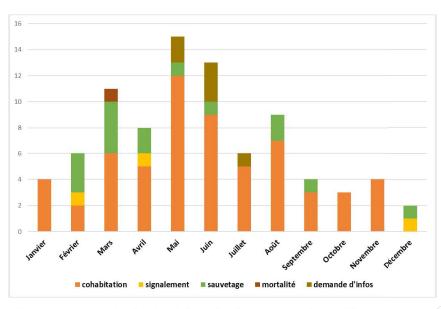
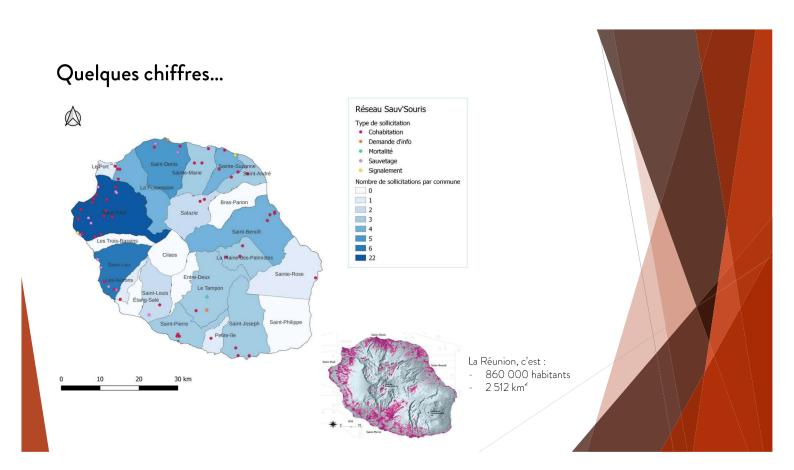


Fig. 1 - Nombre et types de sollicitations du Réseau Sauv'Souris au cours de l'année 2021





Déploiement du réseau Refuges pour les chauves-souris

Fin 2021, le GCOI adapte l'opération à La Réunion. Il s'agira du premier outre-mer à déployer les Refuges pour les chauves-souris!

Adaptation locale de l'opération financée par :

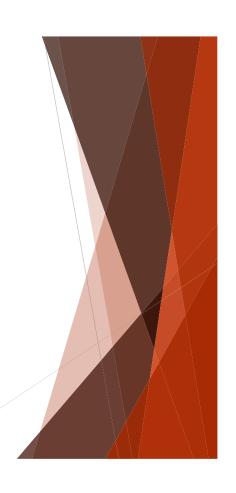
- La Fondation Nature & Découvertes, à hauteur de 2 300 €
- Le Fond de Développement pour la Vie Associative (FDVA), à hauteur de 2 000 €











Cas 1 – Maison à Langevin



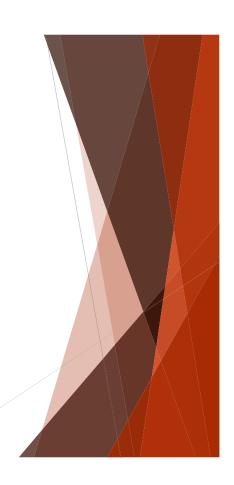
Gênes : forte odeur à l'étage

60 individus

Entrées par la charpente :

- Panes sablières
- Panes intermédiaires
- Panes faîtières





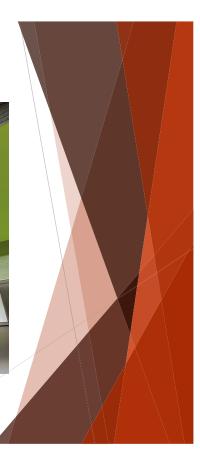
Cas 2 : École bioclimatique Antoine Bertin (Sainte-Suzanne)





Entrée par :

- Les crans de la tôle
- Le dessous de la planche
- Gênes : odeurs + guano qui tombe sur le pas des portes de classes (40 individus)



Cas 3 : Résidence – La Saline-les-bains





Entrée derrière le rail du volet roulant

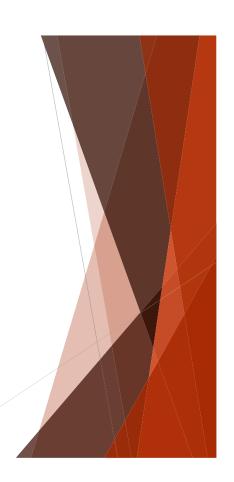
Gênes : forte odeur + guano qui tombe sur le rebord de fenêtre et dans la maison (5 individus)



Cas 4: Maison aux Avirons

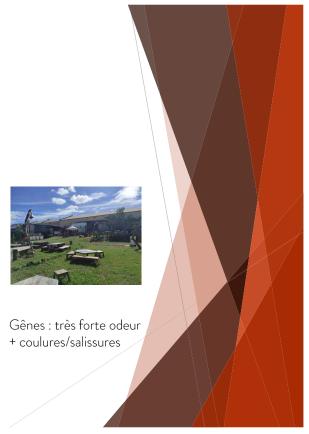
Gênes : odeurs + bruits dans le mur de la chambre (120 individus)





Cas 5 : La Raffinerie (friche éco-culturelle) – Saint-Paul







Merci pour votre attention!





La situation en 2022 des acteurs de la médiation et du soin en Bretagne + projets - par Aline Moulin

Printemps 2022: Amikiro, association qui gère la Maison de la Chauve-souris à Kernascleden (56) et qui gérait jusqu'à 2021 le centre de soin pour Chauves-souris Askell et répondait à environ 1000 « SOS » par an, annonce arrêter les deux dernières activités pour l'été 2022. On a donc un important acteur en moins pour la médiation.

Côtés centres de soin, ils sont trois vers qui vous pouvez aiguiller le public :

- P.I.A.F.S. (anciennement Volée de piafs, à Languidic (56) (06 43 22 15 50 : il faut dire aux demandeurs d'envoyer une photo de l'animal par sms à ce n° pour avoir une réponse)
- la *LPO* à l'Ile Grande (22) au 02.96.91.91.40
- le centre Oniris à Nantes (44): 02 40 68 77 76
- Plusieurs projets sont en cours.

Le GMB et le réseau des médiateurs mammifères de Bretagne n'a pas pour objet le soin (pour lequel il faut un agrément), et ce n'est pas l'objectif, mais la médiation doit absolument aider à désengorger les centres : trop de gens ramassent des animaux avant même de savoir s'ils sont réellement en danger ou si la mère va venir les récupérer (quand il s'agit d'un jeune). Le message vers le public doit donc viser à limiter les arrivées en centre et informer le public que parfois on doit laisser l'animal en place, même si ce n'est pas ce qu'il souhaite entendre de prime abord.

Pour faire face à la demande croissante du public, Aline Moulin et Gwendoline Dumenil ont proposé de répondre bénévolement à de nombreux SOS l'été 2022 via des n° de téléphone dédiés :

Aline 07 56 86 15 05 Gwendoline 07 56 80 44 48 Merci à elles !

Pierre-Damien Masson (LPO Bzh) précise qu'il a aussi un n° dédié pour la médiation faune sauvage : 06.25.58.17.39

Elles précisent qu'il ne faut pas hésiter, chers médiateurs, surtout les débutants, à les solliciter pour de l'aide à la résolution de cas compliqués!

Ce travail bénévole de ces deux personnes est capital à la médiation en 2022... mais ce fonctionnement n'est pas une solution envisageable à long terme... Aline vient de déposer les statuts pour une nouvelle association de médiation, Faune Ethique, qui on l'espère sera opérationnelle et aura trouvé une certaine autonomie financière (au moins pour un poste au début) pour la saison 2023.